

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DANS LES LABORATOIRES ET ATELIERS

REF.FO SECU EPI+C - 1 jour (7 heures)

Objectif(s) : Savoir identifier et évaluer les niveaux de risques. Connaître la signalétique réglementaire et normative. Connaître les équipements de protection individuels et collectifs, les normes d'emploi et de contrôle de ces matériels. Sensibiliser à l'utilisation des équipements de protection individuelle et savoir faire le bon choix de ces matériels. Connaître le cadre réglementaire français et européen.

Sessions en 2024 :
10 juin

Inter/Intra

Public :
Tous publics

Prix :
400 € H.T.

Déjeuners :
Offerts

PROGRAMME

• Les risques

Chimiques, thermiques, mécaniques, biologiques, radiologiques

• Les dangers des agressions chimiques, thermiques, mécaniques, biologiques, radiologiques pour notre organisme

• La réglementation

Le décret 92-768, codifié aux articles R 233-151 à R 233-157 du Code du travail, transposition en droit français de la directive européenne 89/686 CEE EPI

• Les équipements de protection individuelle (EPI) et leurs choix :

pour les yeux, les oreilles, la tête, les voies respiratoires, les mains, les pieds, le corps..

• Les équipements de protection collective et leurs choix :

pour les yeux, les voies respiratoires, le corps, les zones à risques.

ATOMER

Formation Continue - N° d'organisme de formation : 11 95 06 332 95
Tél : **+33 (0)6 52 34 17 63** / 09 63 21 44 25 - E-mail : contact@atomer.fr
13, rue de la Coque F-95410 GROSLAY